



Aide suisse
à la montagne



Rapport annuel
2022

Photo page de titre: en Engadine,
dans le val Tuoi, Andi Brechbühl cueille
des fleurs pour fabriquer sa liqueur Iva.

Sommaire

- 3 Avant-propos
- 4 Domaines de soutien
- 12 Soutien de projets 2022
- 13 Produit des dons 2022
- 14 Conseil de l'Aide suisse
à la montagne
- 15 Conseil de fondation
- 16 Experts/es
Commission de projets
- 18 Administration
- 19 Mesure d'efficacité
- 20 Comptes annuels 2022
- 21 Bilan
- 22 Compte d'exploitation
- 23 Tableau de variation
du capital

Prêts pour les défis de demain



Willy Gehriger
Président du Conseil
de fondation



Kurt Zraggen
Directeur

Les répercussions économiques de la pandémie de coronavirus se faisaient encore sentir lorsque les terribles événements d'Europe de l'Est ont violemment secoué notre continent. Si la conjoncture suisse s'est montrée plutôt robuste par rapport aux autres pays en 2022, la croissance économique a toutefois poursuivi son ralentissement et le moral des consommateurs/trices a chuté à des niveaux historiquement bas. Cette situation économique globalement incertaine a freiné les investissements, en particulier dans les très petites et petites entreprises des régions de montagne suisses qui luttent depuis toujours contre les inconvénients de leur localisation. Le renchérissement élevé de la construction et la hausse des taux d'intérêt ont empêché de nombreuses personnes de concrétiser leurs projets, même lorsque ces derniers étaient déjà planifiés. Par ailleurs, en raison de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, de nombreux acteurs des régions de montagne n'ont pas eu le temps d'élaborer de nouveaux projets, et encore moins de les mettre en œuvre.

Du fait de ces circonstances défavorables, l'Aide suisse à la montagne a reçu moins de demandes: en 2022, elle a versé une aide financière décisive d'un total de 26,4 millions de francs pour des projets d'investissement orientés vers l'avenir. Bien que les prestations de soutien aient diminué de 2,9 millions de francs par rapport à l'année précédente, le nombre élevé de 474 projets réalisés illustre une fois encore la capacité d'adaptation des habitants/es des régions de montagne suisses, et l'énergie qu'ils/elles déploient pour affronter un environnement hostile.

Près de 59 000 personnes se sont montrées solidaires avec notre population de montagne en 2022. Les dons et donations à l'Aide suisse à la montagne ont atteint la somme impressionnante de 38,3 millions de francs; les recettes de successions et de legs, par nature volatiles, ont été exceptionnellement élevées.

La fidélité constante de nos nombreux donateurs/trices en cette année mouvementée nous emplit de gratitude et de confiance. Pour la population des régions de montagne suisses, les défis resteront nombreux dans les années à venir. L'Aide suisse à la montagne est prête à lui apporter son soutien.

Willy Gehriger
Président du Conseil
de fondation

Kurt Zraggen
Directeur

**Des contrastes
qui se complètent
à la perfection**





18 000

meules de fromage
d'alpage AOP L'Etivaz sont
produites chaque année
par les 70 entreprises de
montagne affiliées à la
coopérative du même nom.

Les contrastes qui marquent la production du fromage d'alpage L'Etivaz AOP ne pourraient être plus grands: depuis toujours, sa fabrication a lieu l'été sur près de 70 alpages du canton de Vaud, comme ici sur l'alpage de Culand, dirigé par Grégoire Martin. De l'allumage du feu sous l'énorme chaudron rempli de lait au pressage du fromage, tout est fait à la main. Trois jours plus tard, le montagnard apporte la meule au grand entrepôt de maturation de la coopérative. Là, des robots construits grâce au soutien de l'Aide suisse à la montagne prennent soin du fromage et des capteurs surveillent la maturation. Avec succès: L'Etivaz AOP se vend jusqu'au Japon, un marché qui rapporte le double du prix normal du lait aux paysans/nes.

**En 2022, l'Aide suisse
à la montagne a soutenu
342 projets agricoles.**



Découvrez ici l'histoire
à succès de la Coopérative
de L'Etivaz.

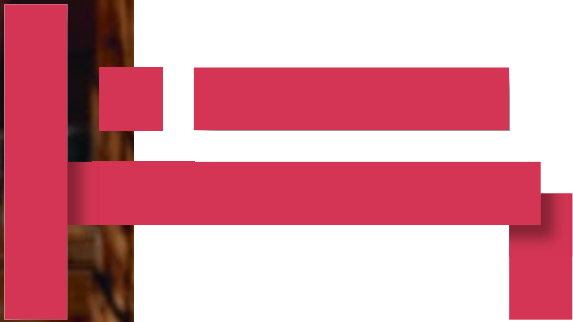
Des emplois à la montagne





25

pour cent des emplois
dans les régions de
montagne dépendent
du tourisme.



De nombreuses destinations de vacances sont isolées dans les montagnes, comme ici l'hôtel Seebenalp à Flumserberg. Celui-ci n'est relié à la vallée que par une petite route l'été ou un téléphérique de transport l'hiver. Pourtant, malgré leur isolement, des hôtels comme le Seebenalp assurent un emploi à un quart de la population des régions de montagne. Non seulement en leur sein, mais aussi par le biais des commandes aux artisans, boulangeries, blanchisseries, etc.

**En 2022, l'Aide suisse
à la montagne a soutenu
73 projets touristiques.**



Vous en apprendrez plus sur
l'hôtel familial Seebenalp ici.

Fraiser la neige sans faire de bruit





Une fraise à neige aussi silencieuse que la neige qui tombe? C'est désormais possible grâce à un habitant du Val Lumnezia, Gian Caduff, qui a créé un kit de conversion pour les motofaucheuses monoaxes. Son invention permet d'électrifier des motofaucheuses, mais aussi de petites fraiseuses à neige. Fini les secousses, le bruit et les mauvaises odeurs. Gian Caduff avait déjà consacré beaucoup de temps et de réflexion à son projet inédit. Malheureusement, ses fonds propres étaient insuffisants pour assurer la fabrication du produit. Grâce à son soutien, l'Aide suisse à la montagne a apporté une contribution décisive à la concrétisation de cette invention.

En 2022, l'Aide suisse à la montagne a soutenu 29 projets du domaine des Arts et métiers.

25

kits de conversion électrique ont été livrés par Gian Caduff et son entreprise Novaziun en 2022.



Découvrez ici comment rendre une fraiseuse à neige silencieuse.

La bonne quantité de fromage, de lait et de pain

1060

personnes ont suivi une formation numérique grâce à l'Aide suisse à la montagne.



Traire les vaches, couper du bois ou préparer un délicieux buffet de déjeuner est aisé pour une grande partie de la population des régions de montagne. Utiliser une installation de traite à commande numérique, régler une machine CNC ou gérer une liste de marchandises sur l'ordinateur représente en revanche un défi pour certaines personnes. C'est pourquoi l'Aide suisse à la montagne soutient la formation numérique depuis 2019. 1060 habitants/es des régions de montagne en ont déjà profité.

En 2022, l'Aide suisse à la montagne a soutenu 12 projets de formation.

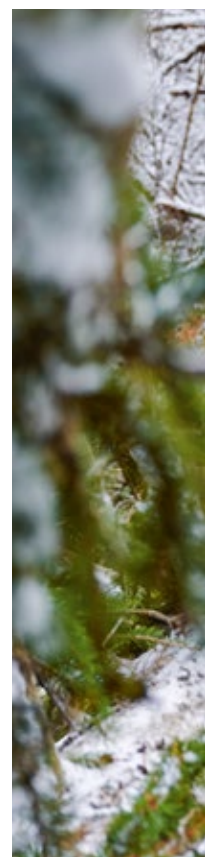


Consultez notre site Internet pour en savoir plus sur le soutien de l'Aide suisse à la montagne en matière de formation initiale ou continue.

Des maisons soigneusement assemblées

Le bois pousse en abondance en Valais. Du bois qui ne peut souvent pas être valorisé. «Après de mon arbre» veut changer la donne. La jeune entreprise du val de Bagnes assemble des modules en bois massif pour construire des maisons. Nul besoin de vis ou de colle, des chevilles en bois suffisent. Trois entreprises locales se sont réunies pour constituer cette nouvelle société: une entreprise forestière, une scierie et une menuiserie. Ensemble, elles assurent la qualité des produits, de l'abattage des arbres dans la forêt à la construction des maisons en bois.

En 2022, l'Aide suisse à la montagne a soutenu 8 projets dans le domaine Forêt et bois.



Du courant pour tous

Au départ, les frères Sonder souhaitaient juste continuer à utiliser la ferme familiale située à Salouf, dans les Grisons. Aujourd'hui, ils sont propriétaires et exploitants d'une installation de biogaz, qui produit de l'électricité à partir de troncs de moindre qualité provenant des forêts environnantes. Sa production fournit du courant à tout un village. Les moyens financiers des deux frères ne suffisaient pas à la construction. Grâce au soutien de l'Aide suisse à la montagne, l'installation a pu entrer en activité.

En 2022, l'Aide suisse à la montagne a soutenu 6 projets énergétiques.

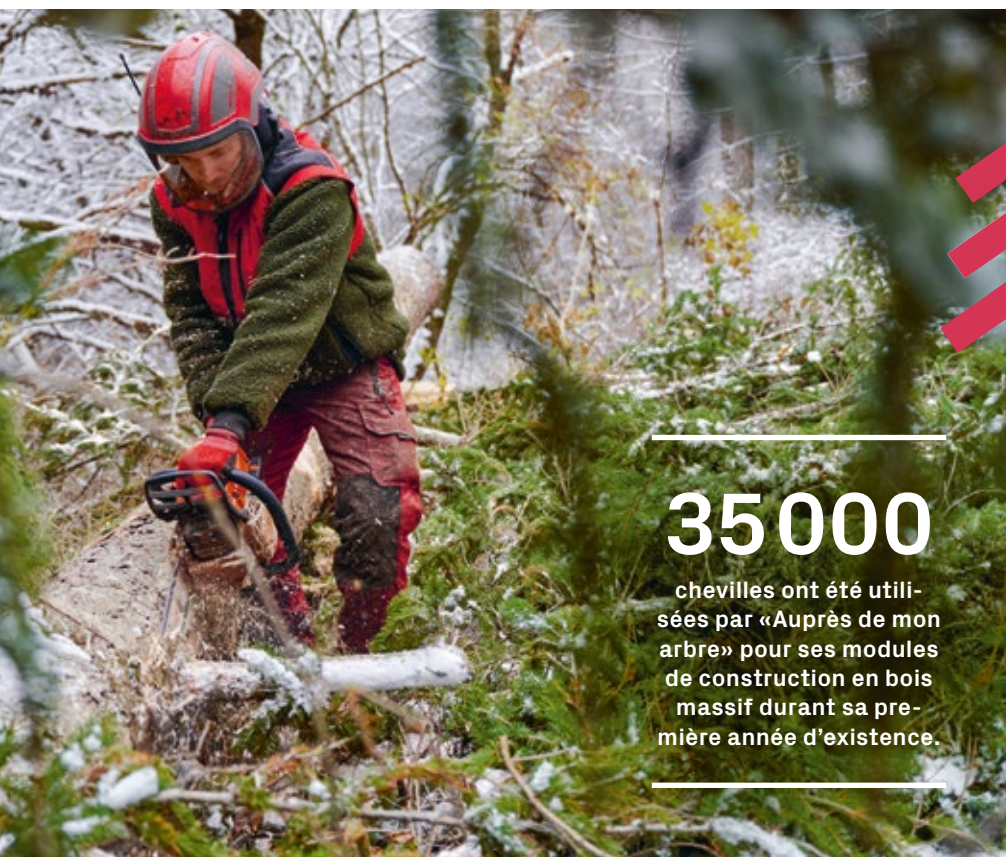


Découvrez ici l'aventure de la centrale de Salouf dans son intégralité.



400

maisons individuelles bénéficient du courant produit par la centrale des frères Sonder.



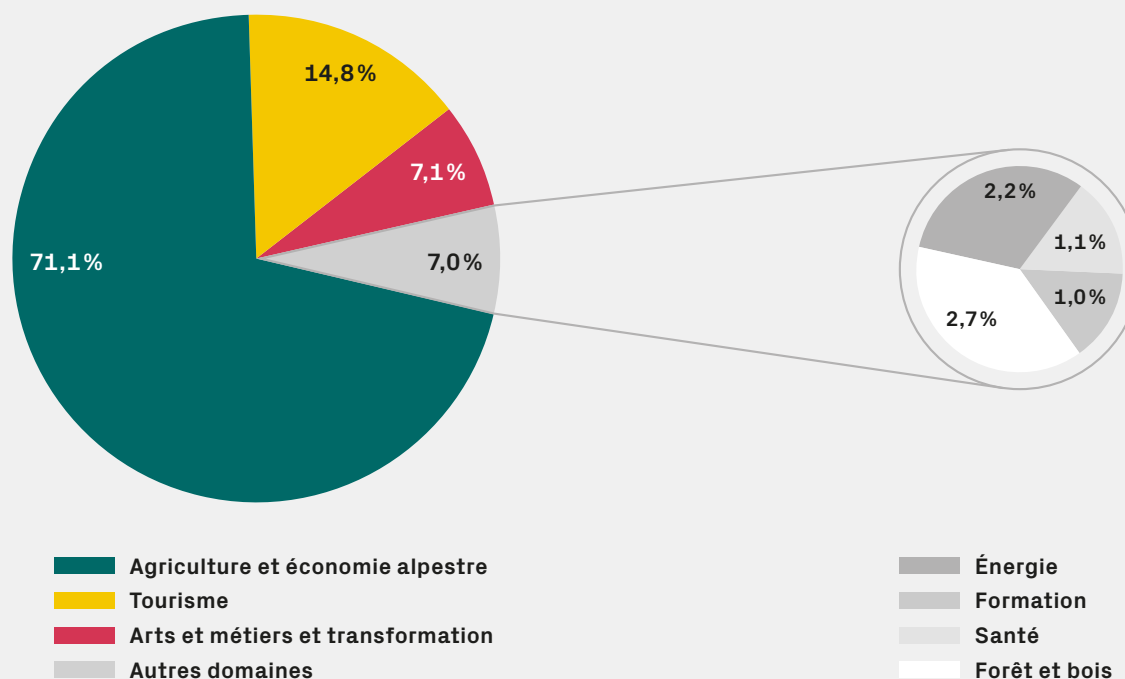
35 000

chevilles ont été utilisées par «Après de mon arbre» pour ses modules de construction en bois massif durant sa première année d'existence.



Vous pouvez lire ici comment une entreprise a relancé l'économie du bois en Valais.

Charges relatives aux projets par domaine



Des projets variés, malgré une situation économique instable

Soucieuse de favoriser l'autonomie, la Fondation Aide suisse à la montagne soutient les personnes qui prennent leurs responsabilités et s'investissent sans compter pour améliorer leur avenir et celui de leur famille. L'obtention d'un soutien est soumise à deux conditions: l'apport de capitaux propres et l'épuisement des autres sources de financement. L'Aide suisse à la montagne apporte le montant manquant; elle joue un rôle décisif dans la réalisation de projets.

En 2022, l'Aide suisse à la montagne a contribué à la réalisation de 474 projets d'investissement porteurs d'avenir en soutenant la population des régions de montagne à hauteur de 26,4 millions de francs au total. Parmi ces projets, 446 ont bénéficié d'un soutien régulier et 28 ont été traités dans le cadre d'une procédure simplifiée; 67 projets étaient quant à eux des projets communs, pour lesquels la contribution de l'Aide suisse à la montagne ne se limite pas à des familles et à des individus, mais bénéficie à toute une coopérative, communauté villageoise ou communauté de vallée.

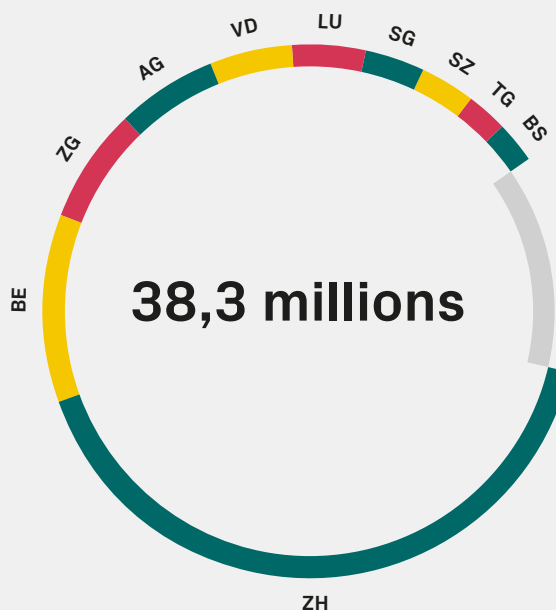
Par discrétion vis-à-vis des responsables de projets, seuls sont mentionnés les cantons dans lesquels plus de trois projets ont été soutenus. Les projets concernant toute la Suisse ne sont pas mentionnés.

| | | | |
|----|-----|---------|--------------------|
| AI | 11 | projets | 690 500.- |
| AR | 21 | projets | 1 164 000.- |
| BE | 126 | projets | 6 570 905.- |
| FR | 9 | projets | 310 600.- |
| GL | 10 | projets | 552 225.- |
| GR | 60 | projets | 2 806 050.- |
| JU | 15 | projets | 761 000.- |
| LU | 43 | projets | 1 932 580.- |
| NE | 16 | projets | 1 185 990.- |
| NW | 7 | projets | 501 000.- |
| OW | 9 | projets | 417 765.- |
| SG | 37 | projets | 1 671 275.- |
| SZ | 16 | projets | 850 000.- |
| TI | 19 | projets | 814 250.- |
| UR | 18 | projets | 844 500.- |
| VD | 15 | projets | 881 000.- |
| VS | 36 | projets | 2 216 165.- |

Produit total par région en millions de francs

Villes et agglomérations
 d'où proviennent le plus de dons
33,2 millions de francs

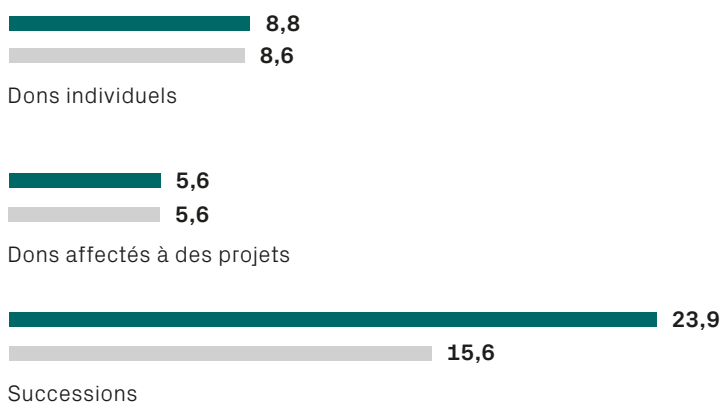
Autres régions
5,1 millions de francs



Fidélité à la population des régions de montagne

En 2022, les recettes de l'Aide suisse à la montagne provenant de dons et donations se sont montées à près de 38,3 millions de francs; les recettes de successions et de legs, par nature volatiles, ont été exceptionnellement élevées. Un large éventail de la population suisse a une fois encore affiché sa grande solidarité avec la population des régions de montagne. L'Aide suisse à la montagne a comptabilisé près de 87 000 dons de la part de quelque 59 000 personnes vivant en majorité dans les régions urbaines du pays.

Produit brut des dons en millions de francs



Les dons individuels sont des contributions financières qui sont investies pour soutenir les projets de la population des régions de montagne en général. Les dons affectés à des projets sont des montants destinés à soutenir un projet spécifique. Les successions (legs et héritages) servent à financer aussi bien le soutien général de projets que des projets précis choisis par les donateurs/trices.

2022 38,3 millions de francs
 2021 29,8 millions de francs

Travail bénévole



CONSEIL DE L'AIDE SUISSE À LA MONTAGNE

30 membres bénévoles

- se chargent d'obtenir un large soutien dans l'opinion publique

PRÉSIDENTE: Ingrid Deltentre, Zollikon **MEMBRES:** Chantal Balet Emery, Grimisuat; Julien Berberat, Les Breuleux; Marcel Bernet, Zurich; Werner Bernet, Bremgarten AG; Adrian Bult, Bâle; Gabriele Burn, Krattigen; Meike Bütikofer, Arosa; Adrian Eberle, Küsnacht ZH; Stefan Engler, Surava; Renato Fasciati, Coire; Gian Gilli, Risch; Kurt Grüter, Berne; Martin Haefner, Erlenbach ZH; Nik Hartmann, Buonas; Frank Heckner, Maienfeld; Hans-Rudolf Heinimann, Zoug; Claude Henchoz, Château-d'Œx; Christian Hofer, Berne; Thomas Klein, Pfäffikon ZH; Bernard Lehmann, Brugg AG; Cassiano Luminati, Poschiavo; Rosmarie Müller-Hotz, Baar; Marie-Françoise Perruchoud-Massy, Réchy; Jeannine Pilloud, Zollikon; Barbara Rigassi, Muri bei Bern; Jean-Philippe Rochat, Lausanne; Jean-François Roth, Courtételle; Werner Schiesser, Adliswil; Roger Schwarzenbach, Wald AR

Tous les membres du Conseil de fondation et du Conseil de l'Aide suisse à la montagne, les experts/es ainsi que les membres de la Commission de projets travaillent bénévolement. Ils/elles ont consacré 7300 heures à leur engagement en 2022.

Conseil de l'Aide suisse à la montagne: rapport d'activité

En sa qualité de comité de parrainage, le Conseil de l'Aide suisse à la montagne veille à ce que la fondation bénéficie d'un large soutien dans la société ainsi que dans les sphères économique et politique. Le Conseil de l'Aide suisse à la montagne a connu les changements suivants au niveau du personnel en 2022: Werner Bernet, Adrian Eberle, Thomas Klein, Rosmarie Müller-Hotz et Jean-Philippe Rochat ont été réélus par le Conseil de fondation. Dorothea Strauss s'en est quant à elle retirée.

Lors de l'assemblée annuelle du 7 juillet 2022, les membres du Conseil de l'Aide suisse à la montagne ont été informés de l'évolution de la fondation. Accompagnés d'autres bénévoles, ils se sont ensuite rendus à Mogelsberg au Toggenburg pour visiter deux projets ayant bénéficié de soutien. Hans-Rudolf Heinimann a participé pour la dernière fois au Prix Montagne, après douze éditions; son siège au sein du jury de ce prix annuel sera désormais occupé par Werner Schiesser. Sur invitation du secrétariat, certains membres ont eu en outre diverses occasions de se rendre directement dans les régions de montagne dans le cadre de visites individuelles afin de se faire une idée du travail de soutien de l'Aide suisse à la montagne.



Willy Gehriger



Eva Jaisli



Urs Ambühl



Ingrid Deltenre



Andrea Gilli



Christian Keller



Franziska Tschudi Sauber



Alexandre Zeller

CONSEIL DE FONDATION

8 membres bénévoles

- définissent la stratégie
- assurent la surveillance
- décident de la politique de soutien
- désignent les membres du Conseil de fondation et du Conseil de l'Aide suisse à la montagne
- nomment les experts/es
- siègent à la Commission de projets

PRÉSIDENT: Willy Gehriger, indépendant, Pully (élu jusqu'en 2023) **VICE-PRÉSIDENTE:** Eva Jaisli, CEO PB Swiss Tools AG, Berthoud (jusqu'en 2025) **MEMBRES:** Urs Ambühl, ingénieur, ancien Sales Director de Swisscom, Bättwil (jusqu'en 2022); Ingrid Deltenre, ancienne directrice de Schweizer Fernsehen (SF), Zollikon (jusqu'en 2023); Andrea Gilli, président de la commune de Zuoz, en Haute-Engadine, Zuoz (jusqu'en 2024); Christian Keller, président du CA et de la direction d'IBM Suisse, Zurich (jusqu'en 2023); Franziska Tschudi Sauber, CEO de Weidmann Holding AG, Rapperswil (jusqu'en 2026); Alexandre Zeller, directeur associé de Lombard Odier, Belmont-sur-Lausanne (jusqu'en 2026)

Conseil de fondation: rapport d'activité

Le Conseil de fondation est l'organe de direction suprême de l'Aide suisse à la montagne. Ses membres sont bénévoles. Au début de l'année 2022, Franziska Tschudi Sauber est passée du Conseil de l'Aide suisse à la montagne au Conseil de fondation. Toujours au début de l'année 2022, le Conseil de fondation a, comme prévu, transféré la direction à Kurt Zraggen, qui en assume seul la responsabilité. En outre, il a élu au Conseil de fondation le conseiller national du canton de Fribourg Jacques Bourgeois, lequel est entré en fonction le 1^{er} janvier 2023. Le Conseil de fondation s'est réuni à quatre reprises, dont une fois sur le col du Grand-Saint-Bernard, à 2473 m d'altitude. Sur place, il a visité l'Auberge de l'Hospice, qui bénéficie du soutien de l'Aide suisse à la montagne. Le Conseil de fondation a approuvé le soutien d'un projet pour lequel la demande portait sur un montant de plus 400 000 francs. Pour ce type de cas, la Commission de projets transfère la prise de décision au Conseil de fondation. Par ailleurs, le Conseil de fondation a pu comme prévu achever la révision de la stratégie, puis mettre en œuvre la stratégie 2023–2027.

Commission de contrôle: rapport d'activité

La Commission de contrôle est composée de trois membres du Conseil de fondation (le président, Willy Gehriger, la vice-présidente, Eva Jaisli, et le membre Alexandre Zeller). Elle s'est réunie à deux reprises pour étudier les comptes annuels 2022, procéder à la surveillance du système de contrôle interne, analyser les risques et définir le budget 2023.

EXPERTS/ES

38 membres bénévoles

- examinent tous les projets sur place
- soumettent des demandes de soutien à la Commission de projets

État: l'ensemble des experts/es actifs/ives en 2022

Bruno Abächerli, Giswil; Heinz Aebersold, Schinznach Bad; Urs Ambühl, Bättwil; Werner Bernet, Bremgarten; Eva Brechtbühl, Zurich; Ulrich Büschlen, Gümligen; Aurelio Casanova, Ilanz; Dominique Descoux, Vullierens; Fred Estermann, Sigigen; Dominique Faesch, Yverdon-les-Bains; Benedikt Felder, Sempach; Eva Flückiger, Oberwangen b. Bern; Hans-Peter Flühmann, Saint-Antoine; Pius Fölmli, Dagmersellen; Rolf Gerber, Zurich; Claude Henchoz, Château-d'Œx; Hans-Jürg Hiltbrand, Uttigen; Bernhard Imoberdorf, Münster VS; Karl Klossner, Thoune; Rudolf Krummenacher, Horgen; Urs Kubli, Fehraltorf; Josef Lingg, Boniswil; Beat Looser, Wetzikon; Valentin Luzi, Jenaz; Ruedi Mani, Sempach; Rosmarie Müller-Hotz, Baar; Peter Pauli, Gachnang; Pierre Praz, Vauderens; Charles-André Ramseier, Château-d'Œx; Jean-Maurice Rasper, Ipsach; Walter Schmid, Hüttwilen; Roger Schwarzenbach, Wald AR; Peter Steuri, Aeschi bei Spiez; Maureen Suter, Bâle; Silvia Uehlinger, Lausanne; Nigel Volkart, Meilen; Rolf Widmer, Winterthour; Edith Zwahlen, Allschwil

Experts/es: rapport d'activité

Les experts/es examinent toutes les demandes de financement chez les requérants/es, directement sur place. Grâce à leur vaste expérience et surtout à l'entretien personnel qu'ils/elles mènent avec les requérants/es, les 38 bénévoles sont en mesure d'apprécier si l'utilisation des dons est judicieuse et nécessaire. Ils/elles peuvent également estimer si un projet d'investissement aura l'effet escompté. À l'issue de leur visite, les experts/es remettent à la Commission de projets un rapport qui sert de base à la décision de soutien. Les bons contacts qu'ils/elles entretiennent avec les autorités et les organismes spécialisés leur permettent de fournir à tout moment de précieuses informations supplémentaires. En 2022, les experts/es ont consacré près de 6000 heures de travail bénévole à l'évaluation des projets soumis.

COMMISSION DE PROJETS

4 membres bénévoles

- procèdent à une évaluation réaliste des demandes de soutien
- approuvent les prestations de soutien

PRÉSIDENT: Andrea Gilli, Zuoz

MEMBRES: Hans-Peter Flühmann, Saint-Antoine; Rudolf Krummenacher, Horgen; Pierre Praz, Vauderens

MEMBRES SUPPLÉANTS: Beat Looser, Wetzikon; Rosmarie Müller-Hotz, Baar; Peter Pauli, Gachnang

Commission de projets: rapport d'activité

La Commission de projets est un organe permanent qui se réunit en général une fois par mois. Elle décide quels projets seront soutenus dans les régions de montagne. Elle se compose de trois experts et d'un membre du Conseil de fondation, tous bénévoles eux aussi. Une experte et deux experts en sont membres suppléants; ainsi, la Commission de projets reste toujours opérationnelle et capable de décision, même en cas d'absences. En 2022, la Commission de projets s'est réunie à 11 reprises et a approuvé 474 projets, dont l'un a nécessité une contribution de soutien de plus de 400 000 francs et a donc dû être également soumis au Conseil de fondation pour approbation.



Depuis 1953, l'Aide suisse à la montagne arbore le label Zewo, qui atteste que la fondation d'utilité publique utilise les dons à bon escient, de façon économique et efficace.



Bruno Abächerli



Heinz Aebersold



Urs Ambühl



Werner Bernet



Eva Brechtbühl



Ulrich Büschlen



Aurelio Casanova



Dominique Descloux



Fred Estermann



Dominique Faesch



Benedikt Felder



Eva Flückiger



Hans-Peter
Flühmann



Pius Fölmli



Rolf Gerber



Claude Henchoz



Hans-Jürg Hiltbrand



Bernhard
Imoberdorf



Karl Klossner



Rudolf
Krummenacher



Urs Kubli



Josef Lingg



Beat Looser



Valentin Luzi



Ruedi Mani



Rosmarie
Müller-Hotz



Peter Pauli



Pierre Praz



Charles-André
Ramseier



Jean-Maurice
Rasper



Walter Schmid



Roger
Schwarzenbach



Peter Steuri



Maureen Suter



Silvia Uehlinger



Nigel Volkart



Rolf Widmer



Edith Zwahlen

ADMINISTRATION

24 collaborateurs/trices

- exécutent les projets
- versent les prestations
- collectent les dons
- communiquent auprès du grand public

(de gauche à droite)

Margrith Blum, gestionnaire Projets Tourisme
Nicole Lutz, gestionnaire marketing numérique
Max Hugelshofer, rédacteur
Claudia Spinatsch, conseillère Grands donateurs
Lukas Ziegler, gestionnaire Projets Communication
Karin Balzaretti, conseillère Donateurs
Kurt Zraggen, directeur
Alexandra Rozkosny, rédactrice
Deborah Schmid, apprentie
Dominik Roos, responsable Finances et Administration, membre de la direction
Dejan Andreevski, gestionnaire de données (jusqu'au 30.11.2022)
Markus Rohner, conseiller Grands donateurs et Successions
Beatrice Zanella, responsable Projets et Partenariats, membre de la direction
Patrick Zollinger, gestionnaire Projets (jusqu'au 30.11.2022)
Shkumbin Rudi, conseiller Projets (jusqu'au 30.11.2022)
Ivo Torelli, responsable Fundraising et Communication, membre de la direction
Rolf Simmen, conseiller Projets Agriculture
Michelle Bürgi, gestionnaire de données
Véronique Hoener, conseillère Donateurs
Anja Furger, assistante de direction
Karin Kupper, conseillère Donateurs
Sylvie Kropf, administratrice Projets
Flavia Rafaniello, gestionnaire Projets Fundraising et Communication
Leslie Berger, gestionnaire Projets Agriculture

(ne figurent pas sur la photo)

Laura Arata, gestionnaire Projets Énergie, Formation, Santé
Anja Grether, comptable
Stefanie Vidal, conseillère Projets Agriculture

Tâches

Les collaborateurs/trices de l'administration réceptionnent les demandes de projet et soutiennent les bénévoles dans leurs activités. En outre, ils/elles garantissent l'efficacité de l'utilisation des dons collectés. Ils/elles assurent également le suivi des donateurs/trices, collectent des fonds tout en optimisant les coûts et informent le grand public des missions et des activités de l'Aide suisse à la montagne.

Pilotage du projet

L'équipe en charge des projets et des partenariats met à la disposition des experts/es tous les documents permettant d'examiner les demandes de soutien. Une fois que ces dernières ont été approuvées, elle veille à ce que les prestations financières soient rapidement versées afin que les projets en faveur de la population des régions de montagne puissent être mis en œuvre avec la plus grande diligence. L'équipe chargée des projets évalue également les mesures d'efficacité effectuées chaque année par les experts/es sur une sélection de projets (voir également page 19). Une autre de ses tâches consiste à organiser et à accompagner les journées de rencontre entre experts/es afin de leur permettre de se perfectionner et d'échanger des expériences.

Collecte de fonds et communication

L'équipe chargée de la communication gère le site Internet en trois langues et édite le magazine trimestriel «Montagnes vivantes» et sa version allemande, «Berghilfe Magazin». En outre, elle fournit à toutes les personnes intéressées des informations sur divers thèmes relatifs aux montagnes suisses via les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram et YouTube, et via la newsletter électronique. En septembre 2022, l'équipe de communication est devenue nomade pour quelques jours, délocalisant son activité à Ardez, dans le canton des Grisons, d'où elle a diffusé, sur tous les canaux, de nombreux contenus intéressants en provenance de Basse-Engadine. En 2022, les collaborateurs/trices en charge de l'administration des dons ont enregistré près de 87 000 transactions. Les conseillers/ères entretiennent des contacts personnels réguliers avec les donateurs/trices et les conseillent dans le choix des différentes modalités de dons.



Un contrôle efficace



Deux ou trois ans après le versement du montant accordé, les experts/es bénévoles se rendent à nouveau sur le lieu de réalisation d'une sélection de projets soutenus. Par cette procédure, l'Aide suisse à la montagne entend garantir que le soutien apporté à la population des régions de montagne porte ses fruits et que les dons sont utilisés judicieusement. Sur place, à la montagne, les experts/es s'entretiennent personnellement avec les bénéficiaires et peuvent ainsi vérifier si tout a été mis en œuvre comme prévu dans la demande. Entre 50 et 60 projets sont soumis à ce contrôle chaque année. Les résultats sont mis à la disposition de l'ensemble des experts/es bénévoles, car ils leur permettent d'apprendre beaucoup de choses qui leur seront utiles pour l'évaluation de projets à venir.

Pierre Praz, expert bénévole, visite la nouvelle étable construite par Isabelle Dupasquier et Uwe Steiner à Corgémont, dans le Jura bernois. Au cours d'un entretien personnel, l'expert s'est assuré que l'étable avait été construite comme prévu et que les objectifs du projet figurant dans la demande pour l'exploitation de montagne avaient été atteints.

Mesure de l'efficacité de 2013 à 2022

Au cours des dix dernières années, les experts/es bénévoles ont mesuré l'efficacité de 534 projets soutenus. Les projets sont sélectionnés sur la base des critères suivants:

- Montant accordé supérieur à 100 000 francs
- Projets considérés comme «innovants» au moment du soutien
- Échantillon de tous les domaines de soutien

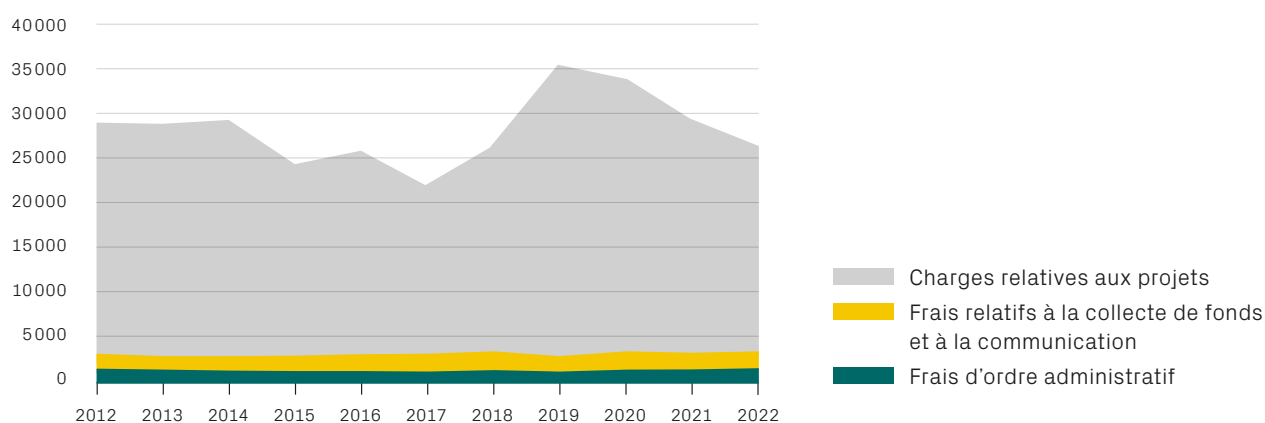
Comptes annuels 2022



Une utilisation soigneuse des fonds collectés

En 2022, sur 100 francs collectés, environ 84 ont été reversés aux régions de montagne (année précédente: 86). L'Aide suisse à la montagne accorde son soutien selon le principe de l'«aide à l'autonomie». Les montagnards/es qui sont dans l'impossibilité de mettre en œuvre leurs projets porteurs d'avenir avec leurs propres ressources demandent un soutien à l'Aide suisse à la montagne. Les charges relatives aux projets dépendent du nombre de projets soumis et varient donc d'une année à l'autre. En revanche, l'Aide suisse à la montagne maîtrise les frais relatifs à la collecte de fonds et à la communication ainsi que les frais d'ordre administratif; une comparaison sur plusieurs années montre que ces coûts restent constants.

Charges d'exploitation en milliers de francs



Bilan

ACTIF

| en CHF | 31.12.2022 | 31.12.2021 |
|--|--------------------|--------------------|
| Liquidités | 10 335 684 | 7 379 045 |
| Créances résultant de livraisons et de prestations | 53 073 | 53 073 |
| Autres créances à court terme | 477 437 | 1 132 347 |
| Compte de régularisation actif | 500 359 | 331 |
| Biens immobiliers en vente | 529 848 | 0 |
| Actifs circulants | 11 896 401 | 8 564 796 |
| Immobilisations financières | 121 770 727 | 136 432 023 |
| Participations | 65 333 | 65 333 |
| Immobilisations corporelles | 51 356 | 22 294 |
| Immobilisations incorporelles | 161 868 | 275 841 |
| Immobilisations corporelles affectées | 3 680 000 | 3 680 000 |
| Total des actifs immobilisés et des actifs immobilisés affectés | 125 729 284 | 140 475 491 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 137 625 685 | 149 040 287 |

PASSIF

| en CHF | 31.12.2022 | 31.12.2021 |
|---|--------------------|--------------------|
| Engagements résultant de livraisons et de prestations | 514 155 | 417 155 |
| Engagements liés à des projets | 12 050 951 | 12 276 733 |
| Comptes de régularisation passifs | 188 189 | 263 020 |
| Fonds de tiers à court terme | 12 753 295 | 12 956 908 |
| Fonds à affectation limitée | 8 556 168 | 5 253 189 |
| Fonds d'usufruit | 55 628 003 | 57 143 211 |
| Capital de fonds | 64 184 171 | 62 396 400 |
| Capital lié | 10 176 329 | 23 175 089 |
| Capital libre | 50 511 890 | 50 511 890 |
| Fonds propres | 60 688 219 | 73 686 979 |
| TOTAL DU PASSIF | 137 625 685 | 149 040 287 |

Les comptes annuels 2022 détaillés de l'Aide suisse à la montagne ainsi que le rapport de l'organe de révision (en allemand) sont documentés sur aidemontagne.ch, rubrique «À propos» («Publications», «Rapport annuel»).

Compte d'exploitation

| en CHF | 2022 | 2021 |
|--|--------------------|--------------------|
| Produit des dons | 14 449 402 | 14 164 436 |
| Produit des successions | 23 900 454 | 15 614 255 |
| Produit des donations | 38 349 856 | 29 778 691 |
| Autres produits | 172 896 | 180 621 |
| Autres produits d'exploitation | 172 896 | 180 621 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | 38 522 752 | 29 959 312 |
| Charges de personnel Gestion et suivi de projets | -730 895 | -854 204 |
| Contributions directes attribuées | -24 557 212 | -27 552 338 |
| Contributions versées à des institutions partenaires | -671 954 | -510 000 |
| Frais de suivi de projets | -402 593 | -381 098 |
| Charges relatives aux projets | -26 362 654 | -29 297 640 |
| Charges de personnel Fundraising et Communication | -1 044 847 | -1 058 589 |
| Frais de matériel et de service Fundraising | -1 247 976 | -1 195 834 |
| Frais de matériel et de service Communication | -1 026 160 | -941 334 |
| Frais relatifs au fundraising et à la communication | -3 318 983 | -3 195 757 |
| Charges de personnel Administration | -821 431 | -831 959 |
| Frais de service | -156 628 | -121 553 |
| Frais d'infrastructure et de locaux | -112 048 | -107 943 |
| Frais informatiques | -246 344 | -208 965 |
| Autres frais administratifs | -88 128 | -97 097 |
| Amortissements | -106 357 | -145 268 |
| Frais d'ordre administratif | -1 530 936 | -1 512 785 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | -31 212 573 | -34 006 182 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | 7 310 179 | -4 046 870 |
| Résultat des liquidités | 3 778 | 6 305 |
| Résultat des titres | -19 237 373 | 6 461 287 |
| Résultat des valeurs immobilières | 212 292 | 212 292 |
| Produit financier restant | 500 135 | 0 |
| Produit financier (+) / Perte financière (-) | -18 521 168 | 6 679 884 |
| RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DE FONDS | -11 210 989 | 2 633 014 |
| Variations des fonds | -1 787 771 | -1 359 530 |
| RÉSULTAT ANNUEL (avant affectations/prélèvements sur les fonds propres) | -12 998 760 | 1 273 484 |
| AFFECTATIONS/EMPLOIS | | |
| Capital lié | 12 998 760 | 0 |
| Capital libre | 0 | -1 273 484 |

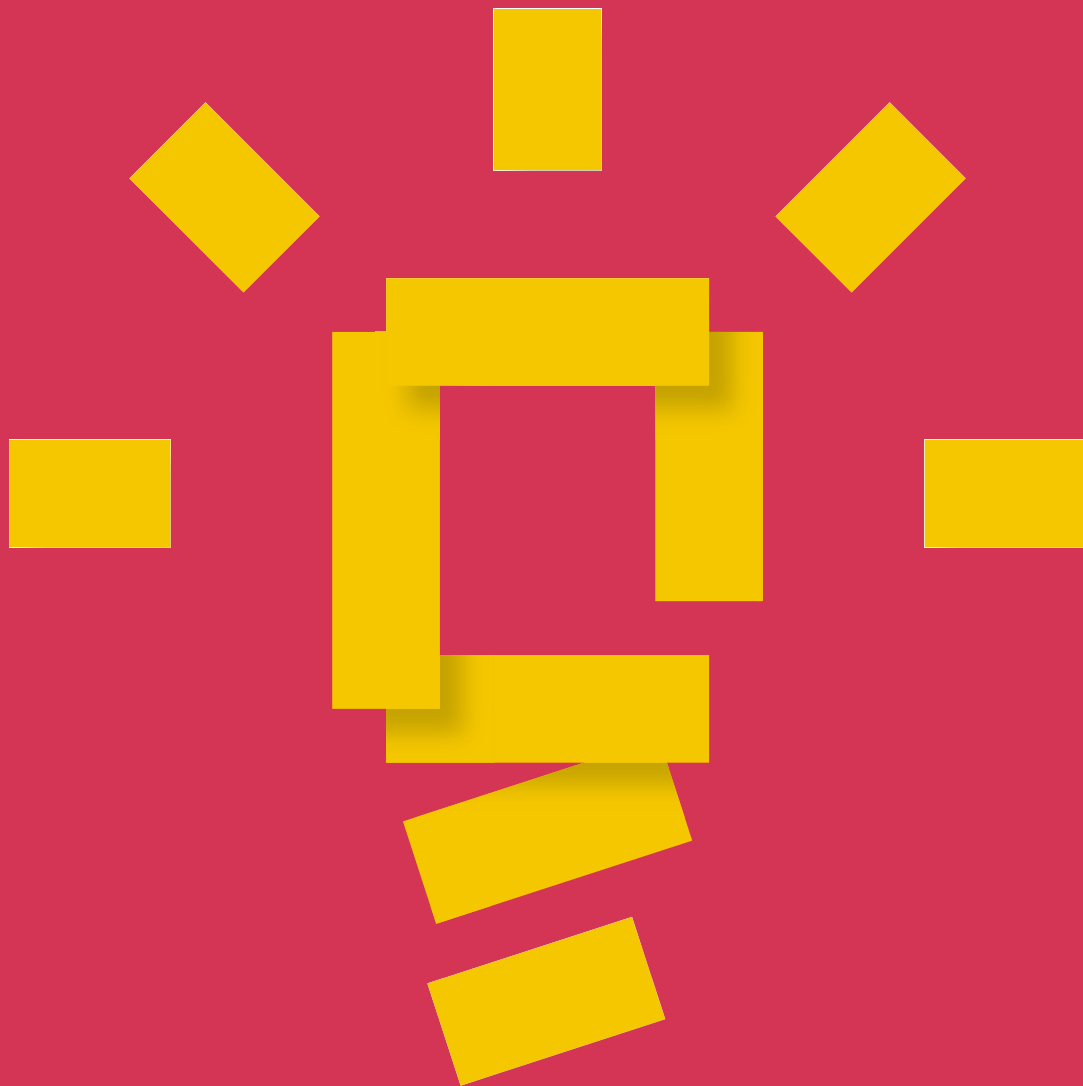
Tableau de variation du capital

| en CHF | Situation au 31.12.2021 | Part du rende- ment affecté | Apports | Prélèvements | Situation au 31.12.2022 |
|---|----------------------------|--------------------------------|------------------|--------------------|----------------------------|
| Fonds Dr Max P. Fischer | 1 347 609 | 0 | 0 | -10 000 | 1 337 609 |
| Fonds Katharina Huber | 996 452 | 0 | 0 | -90 000 | 906 452 |
| Fonds René et Alice Laube-Minder | 0 | 0 | 3 500 000 | 0 | 3 500 000 |
| Steinbock 28 | 99 807 | 0 | 0 | -9 000 | 90 807 |
| Fonds d'aide en cas de catastrophe | 1 557 165 | 0 | 50 500 | 0 | 1 607 665 |
| Engagements affectés divers | 1 252 156 | 0 | 344 479 | -483 000 | 1 113 635 |
| Fonds à affectation limitée | 5 253 189 | 0 | 3 894 979 | -592 000 | 8 556 168 |
| Fonds Melchior Bienz | 1 602 189 | 0 | 0 | -50 000 | 1 552 189 |
| Fonds Heinrich Bühler | 2 293 619 | 0 | 0 | -140 000 | 2 153 619 |
| Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder | 849 133 | 0 | 0 | -10 000 | 839 133 |
| Fonds Carl et Rita Hirschmann | 1 251 694 | 0 | 0 | -12 500 | 1 239 194 |
| Fonds Alfred Hitz | 27 108 149 | 0 | 0 | -657 000 | 26 451 149 |
| Fonds Gottfried Huber | 431 863 | 0 | 0 | -6 000 | 425 863 |
| Fonds Elisabeth Kasper | 91 181 | 0 | 0 | -7 000 | 84 181 |
| Fonds Elsbeth Marcus | 1 492 058 | 0 | 0 | -5 000 | 1 487 058 |
| Fonds Max Rieger | 4 009 099 | 212 292 | 0 | -140 000 | 4 081 391 |
| Fonds Schütze-Schütze | 244 976 | 0 | 250 000 | -250 000 | 244 976 |
| Fonds Robert R. Steiger | 1 526 374 | 0 | 0 | -90 000 | 1 436 374 |
| Fonds Wiederkehr-Nägeli | 16 242 876 | 0 | 0 | -610 000 | 15 632 876 |
| Fonds d'usufruit | 57 143 211 | 212 292 | 250 000 | -1 977 500 | 55 628 003 |
| Capital de fonds | 62 396 400 | 212 292 | 4 144 979 | -2 569 500 | 64 184 171 |
| Réserves de fluctuation | 23 175 089 | 0 | 0 | -12 998 760 | 10 176 329 |
| Capital lié | 23 175 089 | 0 | 0 | -12 998 760 | 10 176 329 |
| Capital libre | 50 511 890 | 0 | 0 | 0 | 50 511 890 |
| Fonds propres | 73 686 979 | 0 | 0 | -12 998 760 | 60 688 219 |

Les comptes annuels 2022 détaillés de l'Aide suisse à la montagne ainsi que le rapport de l'organe de révision (en allemand) sont documentés sur aidemontagne.ch, rubrique «À propos» («Publications», «Rapport annuel»).



Aide suisse
à la montagne



Fondation Aide suisse à la montagne
Soodstrasse 55 | 8134 Adliswil
T 044 712 60 60
info@aidemontagne.ch | aidemontagne.ch
Compte pour les dons:
IBAN CH44 0900 0000 8003 2443 2